

ANALYSE DU VERBE

Pour analyser un verbe, on indique généralement :

- 1) l'**infinitif** de ce verbe et le **groupe** auquel il appartient ;
- 2) la **voix** à laquelle ce verbe est employé (**active, passive, pronominale**) ;
- 3) le **mode**, le **temps** et la **personne** auxquels ce verbe se trouve.

Dans cette phrase : *La boulangère s'approcha de lui et lui donna amicalement une tape sur la joue.*

On analyserait les verbes de la façon suivante :

- **S'approcha** : verbe approcher, 1er groupe, voix pronominale, mode indicatif, temps passé simple, 3ème personne du singulier.
- **Donna** : verbe donner, 1er groupe, voix active, mode indicatif, temps passé simple, 3ème personne du singulier

1° - LA VOIX ACTIVE

Le contrôleur gronde l'adolescent.

Le sujet *contrôleur* fait l'action de gronder. Le verbe gronder est à la voix active.

Le verbe est à la voix active quand le sujet fait l'action exprimée par le verbe.

2° - LA VOIX PASSIVE

L'enfant est grondé par sa maman.

C'est la maman qui fait l'action de gronder. L'enfant subit l'action.

Le sujet du verbe subit l'action exprimée. Le complément du verbe fait l'action exprimée.

Le verbe est à la voix passive quand le sujet subit l'action exprimée par le verbe.

On appelle **complément d'agent** le complément du verbe à la voix passive qui fait l'action exprimée.

D'autres indices permettent parfois de reconnaître une voix passive :

- La présence d'un complément d'agent introduit par la préposition par.
- La forme du verbe : quand le participe passé du verbe est précédé par l'auxiliaire être, il faut savoir s'il s'agit de l'auxiliaire qui accompagne habituellement le verbe dans sa conjugaison aux temps composés.

L'auxiliaire habituel de conjugaison du verbe gronder est avoir.

Exemple : *Le contrôleur a grondé l'adolescent.* (passé composé)

La même phrase à la voix passive serait :

L'adolescent a été grondé par le contrôleur.

Donc, être n'est pas ici un opérateur de conjugaison mais un opérateur indicateur de la voix passive. « a été » = être au passé composé.

3° - COMMENT PASSER DE L'UNE A L'AUTRE VOIX ?

➤ De la voix passive, à la voix active.

S'il tarde, l'enfant sera grondé par sa maman.

C'est simple, il suffit de rendre son véritable rôle à chacun des protagonistes de l'action.

- La maman fait l'action, elle devient sujet du verbe.
- L'enfant subit l'action, il devient complément du verbe.

Mais cela ne suffit pas, le verbe doit subir une modification.

Si l'on examine attentivement le verbe, on voit qu'il est accompagné d'un opérateur (ou auxiliaire) si on le conserve, on obtient la phrase suivante :

- *Sa maman sera grondée par l'enfant, s'il tarde.*

Non seulement, l'ensemble ne serait plus très cohérent, mais la voix du verbe resterait une voix passive.

Il nous reste donc une seule solution : l'opérateur doit disparaître, car il l'un des marqueurs de la voix passive. Il faut tenir compte d'un autre élément : le temps de conjugaison du verbe. C'est l'opérateur qui en est porteur. Sera est un futur de l'indicatif. Il convient donc de conjuguer le verbe au futur de l'indicatif.

- *S'il tarde, sa maman grondera l'enfant.*

Le sujet fait l'action exprimée par le verbe: voix active.

➤ De la voix active, à la voix passive.

- *Le froid bleissait sa main malade.*

Temps du verbe : imparfait de l'indicatif, l'auxiliaire être sera conjugué à l'imparfait de l'indicatif suivi du verbe bleuir au participe passé : « *était bleui* » - le complément sa main malade devient sujet du verbe à la voix passive - le sujet « *le froid* » devient complément d'agent du verbe à la voix passive.

On obtient donc :

- *Sa main malade était bleuie par le froid.*

Le sujet subit l'action exprimée par le verbe : voix passive.

A QUOI SERT LA VOIX PASSIVE ?

Le sujet du verbe est mis en relief. On attire, en quelque sorte, l'attention sur la victime de l'action !